



# FÉDÉCHIMIE

Fédération Nationale des Travailleurs des industries de l'Atome, du Caoutchouc, de la Chimie, des Cuir et Peaux, du Pétrole, des Plastiques, des Textiles et du Verre dite FÉDÉCHIMIE

**Au-delà du 16 novembre,  
il faudra organiser la riposte !  
Non aux ordonnances Macron !  
Non à la mort des Conventions Collectives !**

**U**n lien existe entre tous les salariés d'un même secteur d'activité quelle que soit la taille de leur entreprise : **il s'agit de la Convention Collective.**

Même lorsque les grands groupes se restructurent, filialisent, cèdent, créent des « joint-venture » et que les salariés avec leurs représentants du personnel se retrouvent le couteau sous la gorge à devoir discuter des conditions qui s'appliqueront à la fin de la restructuration, la Convention Collective restait un socle minimum sur lequel les salariés et leurs syndicats pouvaient s'appuyer. A ce jour, la plupart des conventions collectives imposent notamment la prime d'ancienneté, les majorations des dimanches et jours fériés, l'évolution salariale en fonction du diplôme etc. Il en va de même pour les indemnités de départ (licenciement et

retraites) ainsi que le maintien du salaire en cas de maladie.

Maintenant que la loi leur permet, qui peut croire une seule seconde que les entreprises ne chercheront pas à remettre en cause ces garanties au prétexte de difficultés conjoncturelles, de la recherche de résultats devant être en constante progression etc ?

Un deuxième volet des ordonnances est la réduction drastique des moyens des représentants du personnel et la fin des CHSCT. La loi El Khomri le permettait, les ordonnances l'imposent !



Le silence assourdissant à ce sujet des employeurs des différents secteurs de la Fédération (pétrole, plastique, chimie, verre, caoutchouc, atome, textiles, cuirs et peaux), donne une très claire indication du sens qu'ils ont de leur responsabilité en matière de santé et sécurité, que ce soit pour leurs salariés, ou pour les populations avoisinantes les sites de production. En ce qui concerne les sièges sociaux ou les centres

de recherches, la disparition des CHSCT est une aubaine pour l'exploitation sans frein jusqu'au « burn out ».

Pour la Fédéchimie Force Ouvrière, parce qu'elles détruisent le rôle protecteur des Conventions Collectives et les CHSCT, les ordonnances travail doivent être combattues sans ambiguïté.

**Une des premières étapes est le 16 novembre prochain, journée de grève et de manifestations pour exiger le retrait des ordonnances.**

**Seul un rapport de force conséquent permettra de préserver nos conventions collectives.**

Je me déclare pour le maintien du rôle protecteur des Conventions Collectives et souhaite rentrer en contact avec un responsable Force ouvrière

Nom.....

Entreprise .....

Mail .....

Tel.....

**ORGANE DE LA FÉDÉCHIMIE C.G.T.F.O.**

**ATOME - CAOUTCHOUC - CHIMIE - CUIRS & PEAUX - PÉTROLE - PLASTIQUES - TEXTILE - VERRE**

**60, RUE VERGNIAUD 75640 PARIS CEDEX 13 - ☎: 01 45 80 14 90 - ☎: 01 45 80 08 03**

Email : fedechimie\_cgtfo@wanadoo.fr - <http://www.fedechimie-cgtfo.com>